

Améliorer et diversifier le commerce et l'investissement international du Canada

Le Canada est une des nations les plus fortement axées sur le commerce du G8. La vitalité des entreprises et des collectivités canadiennes exige que l'on augmente l'accès aux marchés mondiaux et au commerce et à l'investissement réglementés, objectif que le Canada s'attache à atteindre par l'entremise de forums bilatéraux et multilatéraux. Au moment où le monde se remet de la crise économique internationale, la réussite économique du Canada et sa capacité à créer des possibilités de croissance pour ses entreprises et ses collectivités dépendront de la diversification de ses échanges commerciaux internationaux. Les ressources consacrées aux négociations doivent continuer d'être axées sur une amélioration des échanges avec les grandes économies, en reconnaissance des nouvelles tendances du commerce et de l'investissement.

Il importe que la communauté internationale évite de mettre en œuvre de nouvelles mesures protectionnistes et nuisibles au commerce et élimine les mesures existantes, car elles risquent de ralentir la reprise mondiale qui se solidifie lentement. Il est essentiel que le Canada continue de travailler avec ses partenaires commerciaux et par l'entremise de forums et d'organismes multilatéraux comme le G20, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) pour poser les fondements d'un libre échange fondé sur des règles et contrer le protectionnisme et les pratiques qui entravent le commerce.

Pour le Canada, il est essentiel de maintenir des liens solides, ouverts et transparents en matière de commerce et d'investissement avec les États-Unis, qui représentent 75 % des exportations de marchandises canadiennes et 1,6 milliard de dollars en échanges bilatéraux quotidiens. Nos deux pays doivent travailler ensemble pour approfondir cette intégration économique mutuellement avantageuse. Nous applaudissons la vision commune de la sécurité et de la compétitivité économique à l'intérieur du périmètre annoncée par le premier ministre Harper et le président Obama qui invoque : la négociation d'un accord d'approvisionnement permanent entre les deux pays; l'élaboration d'une stratégie énergétique continentale étant donné que le Canada est un fournisseur fiable d'énergie aux États-Unis; et la mise à niveau de l'infrastructure et des procédures à la frontière canado-américaine pour accélérer, sécuriser et rendre plus prévisible la circulation bilatérale des personnes et des marchandises légitimes.

Bien qu'elle se rétablisse, l'économie américaine devrait ralentir au cours des prochaines années. Même si les États-Unis restent le principal partenaire commercial du Canada, celui-ci doit diversifier activement ses activités de commerce et d'investissement en augmentant les échanges avec d'autres grandes économies.

L'Union européenne (UE) est notre deuxième partenaire en matière de commerce et d'investissement après les États-Unis. Les négociations en vue d'un accord économique et commercial global (AECG) progressent. Celui-ci pourrait générer des gains annuels d'environ 40 milliards de dollars sur le plan du commerce et de l'investissement. Nous devons continuer à travailler d'arrache-pied pour conclure un AECG ambitieux et le faire ratifier par le Parlement fédéral et les Parlements et assemblées provinciaux et territoriaux d'ici à 2012.

Le gouvernement canadien a renforcé son engagement avec la région d'Asie-Pacifique, dont la croissance économique et les marchés sont de plus en plus importants pour les entreprises canadiennes.

Nous accueillons favorablement le lancement des négociations d'un accord de partenariat économique global (APEG) Canada-Inde et invoquons leur conclusion réussie. Par ailleurs, il est essentiel que tous les secteurs économiques du Canada dont le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) aient leurs voix dans les négociations.

Nous encourageons également le gouvernement canadien à poursuivre ses entretiens avec l'Inde pour que l'accord sur la protection des investissements étrangers (APIE) Canada-Inde soit enfin ratifié par le Parlement indien.

Avec la Chine, nous avons rétabli des liens, signé des protocoles d'entente sur la coopération et négocié un APIE. Il importe que le Canada et la Chine : poursuivent les échanges entre les plus hautes instances gouvernementales; travaillent ensemble pour résoudre les principales entraves à l'établissement de règles de commerce et d'investissement mutuellement avantageuses dans divers secteurs (p. ex., obstacles à l'accès au marché pour les produits, les services et l'investissement; distorsions commerciales; dispositions locales relatives à l'innovation; application des droits de propriété intellectuelle, etc.); encouragent l'investissement commercial en provenance de Chine dans les secteurs autres que celui des ressources pour aider ces secteurs à croître au Canada tout en fournissant aux actionnaires chinois des rendements élevés; et concluent un APIE Canada-Chine de grande qualité. Toutes ces mesures sont essentielles à l'élargissement et à l'approfondissement du partenariat économique Canada-Chine.

Nous préconisons également la conclusion de l'étude conjointe Canada-Japon qui a été récemment reprise et le lancement de négociations d'un accord de partenariat économique (APE) entre le Canada et le Japon.

Il importe également d'obtenir des résultats équilibrés en ce qui a trait aux obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce et à l'investissement pour conclure les négociations d'un ALE Canada-Corée.

Les accords de libre-échange récemment conclus avec des pays comme Panama sont d'importantes réalisations. En prochaine étape, le Parlement devra approuver les accords complétés. Le Canada devrait affecter ses ressources de négociation aux initiatives qui maximisent les débouchés pour les entreprises canadiennes et, plus particulièrement, aux économies et aux marchés importants du globe où les entreprises canadiennes tireraient les plus grands avantages d'un accès efficace aux marchés.

La Chambre reconnaît et applaudit l'importance que le gouvernement accorde actuellement aux compressions budgétaires pour gérer le déficit. Cependant, elle estime également qu'il est essentiel d'affecter le capital financier et humain nécessaire à l'avancement et à la défense proactifs de la plateforme internationale de commerce et d'investissement du Canada et de conclure des accords prospectifs de commerce et d'investissement destinés à solidifier la position du Canada sur la scène commerciale internationale.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral :

1. Intensifie les relations entre le Canada et les États-Unis comme priorité sur le plan du commerce bilatéral, notamment grâce à la négociation d'un accord d'approvisionnement permanent entre les deux pays, à l'élaboration d'une stratégie énergétique continentale étant donné que le Canada est un fournisseur fiable d'énergie aux États-Unis et à la mise à niveau de l'infrastructure et des procédures à la frontière canado-américaine pour accélérer, sécuriser et rendre plus prévisible la circulation bilatérale des personnes et des marchandises légitimes.
2. Travaille vigoureusement pour conclure un AECEG Canada-UE ambitieux et équilibré et le fasse ratifier au fédéral et par les provinces et les territoires d'ici à 2012.
3. Surmonte les questions en instance relativement à la ratification de l'APIE Canada-Inde dans les deux pays et conclue les négociations en vue d'un APEG Canada-Inde, tout en assurant qu'une place importante soit réservée à tous les secteurs dans le processus des négociations afin que les problématiques particulières de chaque industrie soient entendues et traitées de façon appropriée.
4. Renforce le partenariat économique Canada-Chine en concluant l'APIE Canada-Chine et, pour ce, entretienne des échanges politiques entre les plus hautes instances gouvernementales, élimine les entraves au commerce et à l'investissement mutuellement avantageux entre les deux pays et encourage l'investissement commercial dans des secteurs autres que celui des ressources pour mettre en valeur les secteurs canadiens.

5. Conclue l'étude conjointe Canada-Japon qui a été récemment reprise et lance les négociations d'un accord de partenariat économique (APE) entre le Canada et le Japon.
6. Tente d'obtenir des résultats équilibrés en ce qui a trait aux obstacles tarifaires et non tarifaires pour conclure les négociations d'un ALE Canada-Corée.
7. Mette en œuvre les ALE signés et affecte les ressources politiques et de négociation restantes aux négociations signées et pendantes qui servent le mieux les intérêts du Canada.
8. Utilise les liens bilatéraux et les forums et organismes multilatéraux (G20, OMC, OCDE, APEC) pour lutter contre les pressions protectionnistes et renforcer les principes et modalités du libre échange et de l'investissement fondés sur des règles.